

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP BH CEA

Adresse : Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5
Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 15 juin 2017, d'agréer le fonds commun de placement «**FCP BH CEA**», promu par BH INVEST- Intermédiaire en Bourse et la BANQUE DE L'HABITAT-BH- ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 1 000 parts de 100 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 34-2017 du 15 juin 2017
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: BH INVEST
Dépositaire	: BANQUE DE L'HABITAT-BH-
Gestionnaire administratif et comptable	: BH INVEST
Distributeur	: BANQUE DE L'HABITAT-BH-